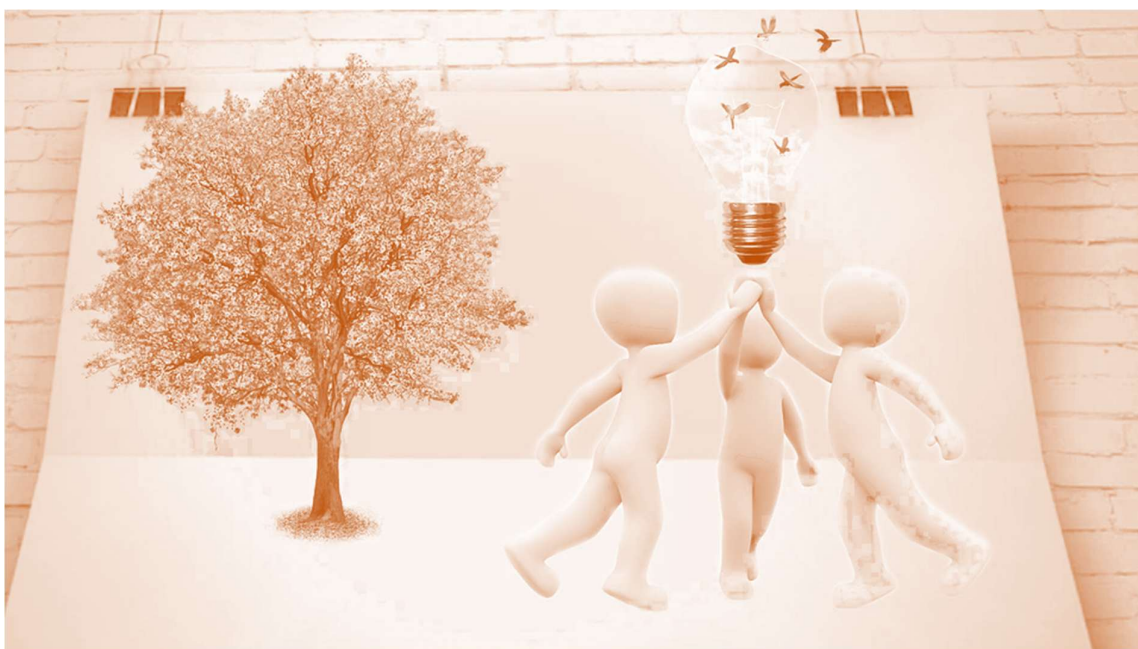




SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Dossier de demande 2026



NOTICE

Comment compléter le dossier :

Le dossier de demande de subvention est composé de :

1^{er} volet : dossier de présentation générale de l'association

Ce dossier doit obligatoirement être complété pour toute demande de subvention et pour un renouvellement de subvention ou une première demande.

2^{ème} volet : Demande de subvention de fonctionnement 2026

La subvention de fonctionnement permet de financer la gestion courante et globale de l'association, conformément à son objet social.

3^{ème} volet : Demande de subvention d'une action spécifique

Elle contribue à financer un projet ou une action, dont l'objet est clairement identifié et qui ne correspond qu'à une partie de l'activité de l'association.

Un dossier de demande de subvention peut être complété en format numérique ou en format papier.

Un exemplaire imprimé pourra être récupéré auprès des services du CIAS Haut Val de Sèvre.

Date limite de dépôt de dossier :

1^{ère} phase : avant le 31 janvier 2026

2^{ème} phase : avant le 30 juin 2026

Adresse e-mail : accueil@cias-hvs.fr

Adresse postale : Ante 1, rue Denfert Rochereau - 79400 Saint Maixent l'école

1^{er} volet : Présentation générale

1. Identification de l'association

Nom de votre association :

Sigle de l'Association :

Site Web :

Objet social de votre association (tel que figurant sur les derniers statuts) :

Numéro de Siret : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro RNA ou, à défaut, celui du récépissé en préfecture : I W I |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts et officiellement déclarée en Préfecture)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :

Prénom :

Fonction

Téléphone :

Courriel :

2. La localisation de l'association

(NB : si l'association est présente sur plusieurs sites, ces éléments sont à renseigner pour tous les locaux concernés)

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal :

Commune :

Adresse du local d'activité (si différente du siège) :

Code postal :

Commune :

Le local est-il à usage : - d'activité ☐ oui ☐ non

- de stockage ☐ oui ☐ non

L'association est-elle propriétaire : ☐ oui ☐ non

Le local appartient-il à la CC / à une commune (préciser laquelle) : ☐ oui ☐ non

Si oui, l'usage de ce local est-il exclusif à votre association : ☐ oui ☐ non

Quel est le montant mensuel de votre loyer ?

Quel est le montant mensuel de vos charges ?

Aurez-vous encore l'usage de ce local sur l'année civile 2026 ? ☐ oui ☐ non

L'association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) : ☐ oui ☐ non

Si oui merci de préciser :

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Votre association est-elle reconnue d'intérêt général ? ☐ oui ☐ non

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☐ non

Si oui date de publication au journal officiel :

Votre association intervient dans le/les champs suivants :

☐ Caritatif ☐ Promotion de la Santé/prévention ☐ Handicap

☐ Famille ☐ Insertion

3. Relation avec d'autres associations

A quel réseau ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet / ne pas utiliser de sigle) :

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles ?

4. Public(s) concerné(s) ?

5. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)</i>	
Nombre total de salarié(e)s : Dont nombre d'emplois aidés :	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP) :	
Adhérents : <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	

6. Adhésion

Nombre d'adhérents 2026 :

Dont habitant de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre :

Montant de l'adhésion :

7. Subvention Accordée par le CIAS :

- 2023 :
- 2024 :
- 2025 :

8. Autres subventions 2024/2025

Etat :

Région :

Département :

Autres (préciser) :

-

-

Montant total de ces subventions accordées :

Pièces à joindre à votre dossier

- Les statuts de l'association
- Le récépissé de déclaration en préfecture
- Le budget prévisionnel de l'association 2025
- Le projet associatif

2^{ème} VOLET : DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2026

Association :

L'association sollicite pour 2026 une subvention de fonctionnement en numéraire de : €

Motivation de la demande de subvention :

Pour mieux apprécier le montant de subvention de fonctionnement demandé, merci de motiver en quelques mots votre demande :

Budget prévisionnel de l'association :

Date de début de l'exercice :

Date de fin de l'exercice :

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60 - Achat		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats de matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
61 – Services extérieurs			
Location		Région	
Entretien et réparation			
Assurance		Département	
Documentation			
		Ville(s)	
62 – Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		CIAS Haut Val de Sèvre	
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Autre(s) collectivité(s)	
Services bancaires, autres			
63 – Impôts et taxes		Organisme sociaux (CAF, etc. Détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds Européens (FSE, FEDER, etc.)	
Autres impôts et taxes		L'agence des services de paiements (emplois aidés)	
64 – Charges de personnel		Autres établissements publics	
Rémunération des personnels		Aides privées (fondations, etc. Détailler)	
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels, Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagement à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contribution volontaire en nature	
860 – Secours en nature		870 – Bénévolat	
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services		871 – Prestations en nature	
862 – Prestations			
864 – Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Le total des charges doit être égal au total des produits

Montant prévisionnel de la trésorerie de l'association au 31/12/2025 :

Autre(s) renseignement(s)

(Agrément, association d'utilité publique, assujettissement aux impôts commerciaux, projet associatif...)

Pièces à joindre à votre dossier

Les pièces justificatives à fournir au dossier subvention de fonctionnement :

- Le dossier « présentation de l'association » (1^{er} volet) incluant les pièces à joindre au dossier ;
- La liste des membres du bureau de l'association et de son conseil d'administration ;
- Les comptes annuels 2024 et 2025 (bilan, compte de résultat et annexe) et un état exhaustif des disponibilités (en compte courant, sur livret, etc...) ;
- Le rapport du Commissaire Aux Comptes (CAC) si votre association a perçu plus de 153 000€ de subventions publiques et de dons ;
- Le rapport d'activité 2024 ou 2025 ;
- Le procès-verbal signé de la dernière Assemblée Générale. Il doit comprendre obligatoirement le vote du bilan d'activité, le vote du bilan financier et le vote du bureau s'il y a un changement ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Si le dossier n'est pas signé par un représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.

Déclaration sur l'honneur

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez ce dossier.

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom, prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Que les informations du présent formulaire, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics sont exactes et sincères ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la charte des engagements réciproques conclue de 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, - ou en numéraire – et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹
 - O inférieur ou égale à 500 000 euros
 - O supérieur à 500 000 euros
- Demander une subvention de fonctionnement de : €
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait le _____ à _____

Signature

¹ Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis.

3^{EME} VOLET : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2026

Si votre demande de subvention concerne plusieurs actions ou projets spécifiques, vous devez remplir autant de dossiers que de demandes.

Association :

Nom de l'action/du projet :

L'association sollicite pour 2026 une subvention en numéraire de : €

Territoire/commune(s) :

Date ou période de réalisation : du au

☐ **Action récurrente** ou ☐ **Action exceptionnelle**

Présentation de l'action :

Objectifs détaillés de l'action :

Moyens matériels et humains :

	Nombres de personnes	Nombre en ETP
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié(e)		
Dont CDI		
Dont CDD		
Dont emploi-aidés ¹		
Volontaires (Services Civiques ...)		

¹ Sont comptabilisés comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie des aides publiques : contrats d'avenir, contrat unique d'insertion, convention adultes-relais, emplois tremplin, postes FONJEP...).

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, combien (en ETP) :

Evaluation :

Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus :

La collectivité sera attentive à l'engagement de l'association pour la poursuite d'objectifs relatifs à l'environnement, la qualité, l'inclusion, la parité...²

² S'appuyer sur des exemples d'implication en termes d'éco-responsabilité, de gestion des déchets, de lutte contre les discriminations, de coopération inter-associative, de développement du bénévolat ...

Budget prévisionnel de l'action :

Date du début d'exercice :

Date de fin d'exercice :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achat		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats de matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions d’exploitation	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
61 – Services extérieurs			
Location		Région	
Entretien et réparation			
Assurance		Département	
Documentation			
		Ville(s)	
62 – Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		CIA Haut Val de Sèvre	
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Autre(s) collectivité(s)	
Services bancaires, autres			
63 – Impôts et taxes		Organisme sociaux (CAF, etc. Détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds Européens (FSE, FEDER, etc.)	
Autres impôts et taxes		L’agence des services de paiements (emplois aidés)	
64 – Charges de personnel		Autres établissements publics	
Rémunération des personnels		Aides privées (fondations, etc. Détailler)	
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels, Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagement à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contribution volontaire en nature	
860 – Secours en nature		870 – Bénévolat	
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services		871 – Prestations en nature	
862 – Prestations			
864 – Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Déclaration sur l'honneur

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez ce dossier.

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom, prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Que les informations du présent formulaire, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics sont exactes et sincères ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la charte des engagements réciproques conclue de 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, - ou en numéraire – et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹
 - ☐ inférieur ou égale à 500 000 euros
 - ☐ supérieur à 500 000 euros
- Demander une subvention de projet de : €
- M'engager à fournir un bilan moral et financier (avec justificatifs) de l'action sur laquelle porte la présente demande de subvention pour en obtenir le versement ;
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait le _____ à _____

Signature

¹ Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis.

Pièces à joindre à votre dossier

Vous devez joindre (sauf si vous avez communiqué ces documents, au titre de votre demande de subvention de fonctionnement) :

- **Le dossier « présentation de l'association » (1^{er} volet) incluant les pièces à joindre au dossier ;**
- **La liste des membres du bureau de l'association et de son conseil d'administration ;**
- **Les comptes annuels 2024 et 2025 (bilan, compte de résultat et annexe) et un état exhaustif des disponibilités (en compte courant, sur livret, etc...) ;**
- **Le rapport du Commissaire Aux Comptes (CAC) si votre association a perçu plus de 153 000 € de subventions publiques et de dons ;**
- **Le rapport d'activité 2024 ou 2025 ;**
- **Le procès-verbal signé de la dernière Assemblée Générale. Il doit comprendre obligatoirement le vote du bilan d'activité, le vote du bilan financier et le vote du bureau s'il y a un changement ;**
- **Un relevé d'identité bancaire ;**
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile ;**
- **Si le dossier n'est pas signé par un représentant légal de l'association, le pouvoir donnée par ce dernier au signataire.**